

# **CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

## **1 Objet, champ d'application et opposabilité des Conditions Générales de Vente**

1.1 Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la S.A.R.L DIONISIO vend, à des clients agissant à titre professionnel exclusivement, des produits et/ou services. Sont considérés comme professionnels, les entreprises privées, les professions libérales, les institutions et collectivités publiques, les associations, les comités d'entreprises se déclarant comme tel et agissant exclusivement pour leurs besoins professionnels, les auto-entrepreneurs et de façon générale toute personne titulaire d'un numéro SIREN.

1.2 Les conditions générales de ventes décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société S.A.R.L DIONISIO et son client dans le cadre de la vente des marchandises proposé par la S.A.R.L DIONISIO. Toute prestation accomplie par la société SARL DIONISIO implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

1.3 La S.A.R.L DIONISIO se réserve le droit de modifier les CGV. C'est la raison pour laquelle la S.A.R.L DIONISIO invite les clients à consulter les CGV avant de passer toute nouvelle commande. La version applicable à une commande donnée est le jour de la demande de devis présentée par le client.

1.4 Toute dérogation aux présentes CGV ne peut être opposable à la S.A.R.L DIONISIO que si elle a été dûment acceptée et formalisée par un écrit signé par la S.A.R.L DIONISIO.

## **2 Modalité de commande**

2.1 Le montant minimum H.T de commande est de 450€, frais de transport non-inclus, pour toute commande passer à la S.A.R.L DIONISIO.

2.2 Tous client ayant passer une commande à la S.A.R.L DIONISIO doit obligatoirement fournir un numéro de TVA valide (ou un numéro SIREN pour les « Auto-entrepreneurs »), si ce dernier est faux, invalide, falsifié, la S.A.R.L DIONISIO se réserve le droit de bloquer les marchandises présente dans la commande même si un acompte à déjà était versé jusqu'à obtention d'un numero de TVA valide.

2.3 Toutes commandes passées à la S.A.R.L DIONISIO – NAGA sera pris en compte après le versement de 40 % du montant total de la commande.

2.4 Toutes commandes de « produit sur-mesure » devra être assortie d'un acompte de 40% afin que la fabrication des produits soit validée.

## **3 Tarifs**

3.1 Les prix affichés sur la liste des prix sont exprimés en euro, H.T, et hors frais livraison. Les prix sont susceptibles de modifications. Le prix applicable au client est celui qui est convenu avec ce dernier et qui figure sur la commande.

## **4 Produits proposés**

4.1 Les produits sont proposés dans la limite des stocks disponibles.

4.2 Les photos associées aux produits proposés revêtent un caractère non contractuel.

4.3 Les photographies des différents produits présentés dans la « Collection Naga » sont les reproductions les plus fidèles possibles. La S.A.R.L DIONISIO ne peut être tenu responsables de différences mineur (écart de teinte, de taille, de poids, etc.)

4.4 Les produits demeurent la propriété de la S.A.R.L DIONISIO jusqu'à complet encaissement de la commande. Toutefois, à compter de la réception de votre commande, les risques des marchandises livrées vous sont transférées.

4.5 La S.A.R.L DIONISIO se réserve la possibilité de facturer les frais liés au traitement du retour de tout produit (notamment transport – réception – examen du produit) pour lequel la défectuosité n'est pas avérée ou est imputable au client et notamment à une utilisation anormale du produit considéré.

4,6 Les échantillons des produits peuvent être demander à la S.A.R.L DIONISIO mais seront facturer au prix du produit dans la « liste des prix » auquel il faudra ajouté les frais de port, aucun échantillons ne sera envoyer gratuitement.

## **5 Facturation et Conditions de paiement**

5.1 Le règlement complet de toutes commandes doit être effectué avant l'expédition, il se fera par virement bancaire, carte de crédit, chèque Français (ce dernier est encaissé avant l'expédition) ou en espèces.

5.2 Lors de l'enregistrement de la commande, l'acheteur devra verser un acompte de 40% du montant global de la commande, les délais de fabrication et de livraison donnés par la S.A.R.L DIONISIO ne sont applicable que si l'acompte a été versé en temps voulu.

5.3 La S.A.R.L DIONISIO ne prend pas en charge les frais bancaires que vous facture votre banque lors d'un règlement par virement, tous frais soustrait au montant total de votre commande sera dû à la S.A.R.L DIONISIO

5.4 Le paiement d'une facture est considéré effectif et complet dès lors que la S.A.R.L DIONISIOI a encaissé le montant total de la somme facturée au client, le paiement anticipé n'ouvre droit à aucun escompte ou autre avantage de quelque nature que ce soit.

5.5 La S.A.R.L DIONISIO se réserve également le droit de suspendre toute livraison jusqu'au complet paiement des sommes dues même si une date butoir a été donner par le client lors du passage de la commande.

## **6 Conditions de livraison / reception**

6.1 La société S.A.R.L DIONISIO ne pratique aucun franco de port.

6.2 Les délais de livraison revêtent un caractère indicatif. La S.A.R.L DIONISIO fait ses meilleurs efforts pour livrer les produits commandés dans les délais indiqués. Elle avertira le client de tout glissement de calendrier. Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne pourra pas donner lieu à l'annulation de la commande.

6.3 La livraison est effectuée :

- soit par la remise directe de la marchandise à l'acheteur
- soit par une société de transport proposé par la S.A.R.L DIONISIO - NAGA
- soit par une société de transport proposé par l'acheteur

6.4 En cas de marchandises manquantes ou détériorées lors du transport, l'acheteur devra formuler toutes les réserves nécessaires sur le bordereau de livraison des dites marchandises qui lui sera fourni par le transporteur. Il est à noter qu'une réserve ne pourra être recevable que si elle répond aux condition suivantes :

Cette réserve doit être :

- émise lors de la livraison sur le document de transport, document daté et signé avec le nom du signataire ou le cachet commercial
- significative, les réserves doivent préciser la nature et l'importance du dommage
- complète, ne seront reconnus comme existant au moment de la livraison, seulement les dommages mentionnés dans les reserves.

6.5 Le nombres et l'état des colis doit être impérativement vérifiés à la réception de la marchandise en présence du transporteur, les frais et risques afférents à la vérification étant à la charge du client.

6.6 Toute commande emballée à la demande expresse du client auprès de la S.A.R.L DIONISIO - NAGA devra être enlevé de nos entrepôts dans un délai de 10 jours ouvrés, au delà de ce délai la S.A.R.L DIONISIO - NAGA se verra contraint de mettre en place une pénalité de 100€ H.T par semaine (5 jours ouvrés) et par commande.

6.7 Les transporteurs proposés par la S.A.R.L DIONISIO ne livre pas la marchandise à l'étage mais seulement en rez-de-chaussé.

6.8 Il appartient au client ou à la personne recevant la marchandise du client de se munir du matériel qui convient afin de déplacer, ouvrir, déballer les colis et/ou palettes qui lui seront livrés. La société de transport et le chauffeur/livreur ne peuvent être tenus responsables du manque de matériel (chariot élévateur, transpalette, diable, etc ...) et si une représentation du livreur est demandée par le client pour la cause citée ci-dessus, elle sera alors facturée au client de la S.A.R.L DIONISIO.

## **7 Droit à l'image**

7.1 Toutes les photographies présentes dans la collection ou émanant de la S.A.R.L DIONISIO - NAGA sont soumises au droit d'auteur, par conséquent il est interdit de publier et/ou diffuser en parti ou dans son intégralité, sur quelque média des photographies sans l'accord de la S.A.R.L DIONISIO -NAGA .

## **8 Confidentialité**

8.1 La S.A.R.L DIONISIO et le client s'interdisent expressément de divulguer toute information concernant l'autre partie, leurs accords et notamment les conditions négociées entre elles. Dans l'hypothèse où l'une des parties serait dans l'obligation de le faire suite à une requête des administrations compétentes ou des autorités judiciaires, elle devra en informer l'autre partie.

## **9 Force majeure**

9.1 La responsabilité de la société S.A.R.L DIONISIO - NAGA ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle en cas de force majeure. A ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code Civil.

## **10 Tribunal compétent**

10.1 Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français . A défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le tribunal de commerce de Béziers.